

### **Forum des Associations 1997 - Solde de l'opération - Encaissement et réaffectation d'une recette**

**M. LE MAIRE, Rapporteur :** Le 8<sup>ème</sup> Forum des Associations a été organisé en février 1997 conjointement avec la Jeune Chambre Economique.

Cette dernière était chargée d'assurer la gestion financière de l'opération. Elle vient de nous faire parvenir le bilan définitif de ce dossier qui laisse apparaître un excédent de 11 979,76 F.

Il est proposé d'affecter cette somme à l'équipement de la Maison de Vie Associative qui trouvera sa place au Centre des Fougères.

Le Conseil Municipal est en conséquence invité à :

- encaisser cette somme en recettes sur l'imputation 92.241/758.509 (produits divers de gestion) 41071,

- la réaffecter en dépenses sur l'imputation 90.241/2188-509 (autres immobilisations) 41071.

Le Conseil Municipal est invité à statuer favorablement sur ces propositions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

*Récépissé préfectoral du 29 septembre 1998.*